



Paris, le 22 septembre 2024

Après un 19 septembre rassembleur, la lutte se poursuit le 03 octobre

Le 19 septembre dernier, nos 4 organisations syndicales réunies en intersyndicale depuis le 31 juillet, avaient appelé à une nouvelle journée de grève et de mobilisation devant les tribunaux, partout en France. Nous constatons un taux de participation en hausse avec des territoires qui ont atteint 40% de grévistes et même 100% pour certains services qui ont fermé à cette occasion. Les rassemblements ont démontré que la colère n'était pas retombée après la communication désastreuse de la directrice nationale de la PJJ, bien au contraire.

Parmi les professionnel.les de la PJJ, des éducateurs/trices, des psychologues, des assistant.es de service social, des personnels administratifs et techniques, des responsables d'unité et des directeurs/trices étaient présents, soutenus dans leur mouvement notamment par l'USM (union syndicale des magistrats), le SM (Syndicat de la Magistrature), CFDT-magistrats, le Syndicat des Avocats de France, des élus, par des organisations et des professionnels de la protection de l'enfance et de la Justice, le tout avec une couverture médiatique conséquente.

Nous avons déjà gagné le combat de la légitimité, gagnons le reste ensemble !

Nous poursuivons l'intersyndicale dans l'attente d'une audience avec le nouveau garde des Sceaux qui vient d'être nommé, avec l'exigence que la crise à la PJJ soit traitée en priorité. D'ici là, nous boycottons toutes les instances animées par la directrice de la PJJ et nous continuons d'exiger :

- Un plan de titularisation et de recrutement sur l'intégralité des postes vacants et des formations en conséquence afin d'assurer la continuité de l'ensemble de l'activité
- L'abaissement immédiat des normes de prises en charge et la création de moyens RH en conséquence
- Un bilan détaillé et fiabilisé de la situation de la PJJ en fonction des chiffres et informations demandées par l'intersyndicale
- La transmission du rapport de l'Inspection Générale de la Justice dans le cadre de la mission d'évaluation et l'association des organisations syndicales sur les questions budgétaires dans le cadre d'un dialogue social de qualité.

Nous appelons les personnels à se rassembler et à s'organiser avec l'intersyndicale au plus près des services afin de construire les actions et les manifestations sur tous les territoires.

L'intersyndicale a fixé cette prochaine mobilisation devant les tribunaux à midi.

Le jeudi 03 Octobre 2024.